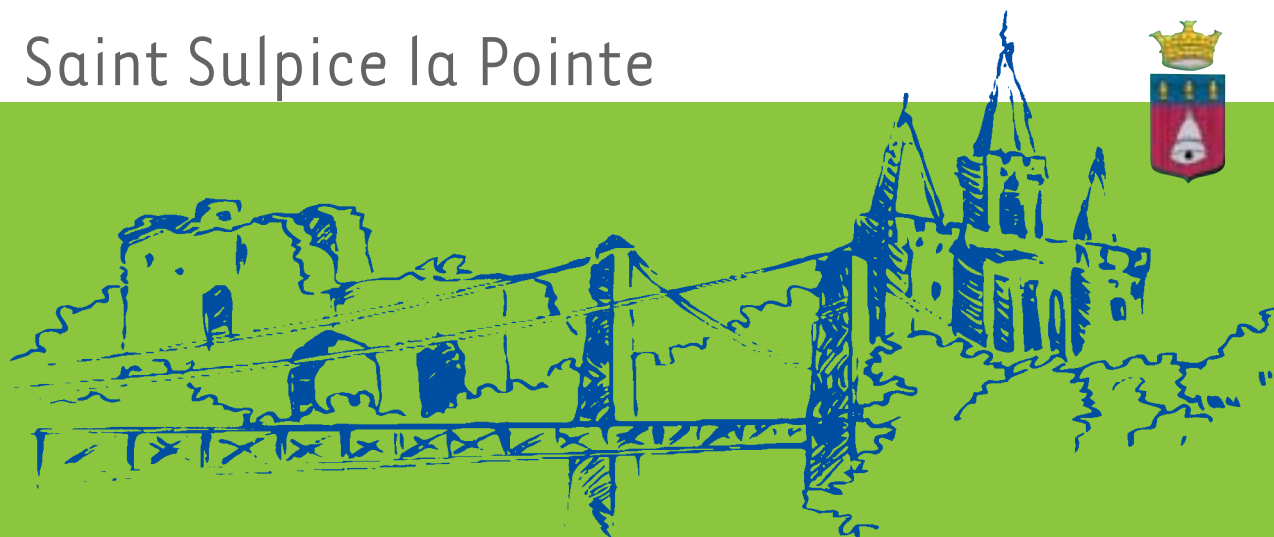




## Lettre communale

de la ville de  
Saint Sulpice  
la Pointe

Numéro 50  
mars/avril 2004



# de la Pointe au Castela

Précédente Suivante Arrêter Actualiser Démarrage Remplissage automatique Imprimer Courrier

Adresse : <http://www.de la Pointe au Castela> aller à

Nouvelle recherche Suivante Personnaliser

## LA DIMENSION INFORMATIQUE UNE PERFORMANCE COÛTEUSE !

le citoyen ou usager au centre de cette modernisation de l'administration locale et pour faciliter à tous l'accès à ces technologies nouvelles.

### LA VILLE S'INVESTIT ET INVESTIT beaucoup dans le développement des T.I.C.

En se donnant les moyens pour nos propres services et pour une meilleure offre publique, la ville contribue ainsi, dans cet effort technologique nécessaire, à la vulgarisation des T.I.C. Il en reste encore beaucoup à faire et les coûts financiers se multiplient afin d'ouvrir toujours plus d'espaces numériques.

Une PERFORMANCE DISPENSABLE régulièrement lourde de conséquences sur les DÉPENSES de notre FONCTIONNEMENT mais qui fournit moyens et mécanismes permettant de maximiser la gestion de nos SERVICES. Un bon équilibre à trouver entre les ressources humaines nécessaires et les arguments informatiques proposés...

Nous devons parler désormais des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) et non plus des N.T.I.C. car elles ne sont plus «nouvelles», tant elles ont fait la preuve de leur utilité.

S'agissant des COLLECTIVITÉS LOCALES, la gestion d'une Commune, St-Sulpice-La-Pointe par exemple, l'administration municipale doit faire face à la complexité de ses nombreux services et pour cela, les T.I.C. doivent pouvoir s'affranchir de cette complexité afin de placer

**MODERNITÉ et INFORMATIQUE :** les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.) pour la gestion, l'information et la communication dans nos grandes « entreprises locales » que deviennent les petites villes.

Zone Internet (Vario)

## NOTRE PLATE-FORME INFORMATIQUE SE DÉVELOPPE DONC

Cette Lettre Communale dresse le bilan sur l'introduction des T.I.C. qui bouleversent les méthodes de travail. Mais il ne faut surtout pas parler de « marche forcée » car on ne doit pas sous-estimer la nécessité concomitante d'une réelle adhésion des acteurs, de toutes les personnes qui prennent une part active dans le système (personnels et élus, services et usagers, le citoyen...). La réussite passe par un effort pédagogique peut-être aussi important que le technologique. Il faut, au cas par cas, démontrer aux utilisateurs qu'un tel usage leur apportera une réelle plus-value. Cette diffusion des T.I.C. peut aussi rester fragilisée par la sous-estimation des problèmes organisationnels qu'elles sont, pour leur part, impuissantes à gommer. Nous travaillons actuellement sur tous ces fronts pour donner aux T.I.C. toute l'efficacité que l'on est en droit d'en attendre.

## N'Y-A-T-IL PAS UN RISQUE DE VOIR SE CREUSER UN FOSSÉ NUMÉRIQUE ENTRE GÉNÉRATIONS OU ENTRE CERTAINS CITOYENS ?

Si vous parlez des T.I.C., les réactions fusent... « ON NE PARLE PLUS QUE DE ÇA ! » s'insurgera l'un. « ON N'Y ÉCHAPPERA PAS ! » répliquera l'autre. « ATTENTION AUX GADGETS ! » vous préviendra le plus circonspect. « NE RESTONS PAS EN ARRIÈRE ! » vous conseillera le pragmatique. « ALLONS DE L'AVANT ! » vous exhortera l'audacieux. Avec enthousiasme ou non, nous ne pouvons faire l'impasse sur les T.I.C. mais il appartient à l'élu de proximité qu'est le Maire de veiller à ce que les outils qu'il développe n'enferment personne dans une logique d'exclusion ou de fracture. Cela étant, il lui faut multiplier les actions incitatives et pédagogiques visant à banaliser l'usage de ces TECHNOLOGIES car tout ce qui tend à développer une EXPRESSION CITOYENNE et son implication dans la vie locale est à priori vertueux.

## Faisons le point à Saint-Sulpice-la-Pointe...

Bonne lecture.

Le Maire.  
Bernard SOULET

# LES LIEUX D'ACCÈS PUBLIC À I

## Qu'est-ce qu'un lieu d'accès public à Internet ?

C'est un lieu fixe ou mobile, ouvert à tous les publics qui sous des labels ou appellations multiples (*point cyb, cyberbase, cyberkiosque...*) propose à chacun d'accéder, à un coût adapté, à Internet et au multimédia (*outils, techniques, contenus...*) et de bénéficier d'un accompagnement aux N.T.I.C.

Ces lieux d'accès publics à Internet et au multimédia représentent aujourd'hui un enjeu de cohésion sociale, d'évolution des services publics, de développement social et culturel local et de lutte contre la fracture numérique et territoriale dans la société française.

## QUELQUES INDICATEURS EN MIDI-PYRENEES

- @ 178 lieux d'accès public à internet sont ouverts en Midi-Pyrénées.
- @ 86 espaces du réseau GRETA-SARAPP, qui bien que lieux de formation, offrent des accès publics à internet.
- @ 35 cyberbases, en activité ou en cours de déploiement, en Midi-Pyrénées. Ces espaces publics d'initiation et de sensibilisation à Internet et aux nouvelles technologies se caractérisent par une offre importante de contenus et de nombreux ateliers pédagogiques. Dans le Tarn, les villes de Gaillac et Graulhet sont par exemple déjà équipées.

## BUREAU ACCUEIL EMPLOI

Le Bureau Accueil Emploi de Saint-Sulpice propose aux demandeurs d'emploi de la Commune un point informatique situé dans la zone libre accès à l'Hôtel de Ville avec ordinateur, imprimante, accès internet...pour rechercher un emploi sur le web.

## LE P.I.J.

Le Point d'Information Jeunesse de la Ville, situé dans les locaux de l'ancienne Mairie est en activité depuis février. Il met gratuitement à la disposition de tout public, du matériel informatique pour faire du traitement de texte ou approfondir ses recherches sur internet.

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE « LA BASTIDE »

La Médiathèque est un lieu de loisirs et de culture au niveau local. Ouverte à tous les publics, elle offre un fond documentaire, littéraire et musical riche et varié. Elle dispose également d'une salle multimédia équipée de 4 ordinateurs en réseau et d'une connexion internet A.D.S.L.. Accessible aux heures d'ouverture de la Médiathèque, la salle multimédia propose :

- @ un grand choix de cédéroms en consultation libre et gratuite (*jeux, encyclopédies, méthodes de langue, documentaires...*) qui peuvent également être empruntés par les adhérents avec un abonnement de type 3.
- @ un accès internet au tarif de 2 € de l'heure pour les adhérents domiciliés sur la Commune et de 4 € de l'heure pour les hors Commune.

Le mercredi et le samedi, en raison de la forte fréquentation des lieux, il est nécessaire de réserver un poste informatique pour une heure maximum.





**A** Saint-Sulpice, le S.A.R.A.P.P. a ouvert ses portes en février 2004. Situé dans les locaux de l'ancienne Mairie au premier étage, il accueille une quinzaine de personnes réparties le jeudi toute la journée autour de 10 postes informatiques. Le gros des formations concerne pour l'instant l'informatique même si à la rentrée des cours d'anglais sont envisagés. Pour mieux comprendre ce qu'est le S.A.R.A.P.P. la Lettre Communale a rencontré Florence AZAIS l'accompagnatrice-relais de Saint-Sulpice.

### **L.C. : Qu'est-ce que le S.A.R.A.P.P. ?**

**Florence Azais :** Les S.A.R.A.P.P. sont des sites de formation à distance pilotés par le G.R.E.T.A. du Tarn. Créés en 1995 en Midi-Pyrénées, ils sont nés d'une volonté académique de rapprocher l'offre de formation des besoins. Tout habitant devant se trouver à moins d'une demi-heure d'un lieu de formation. Il en existe 75 dans la région dont 11 dans le Tarn.

### **L.C. : Qui peut venir se former ?**

**F.A. :** Ce dispositif s'adresse à tous les publics : chefs d'entreprises, associations, demandeurs d'emploi, Rmistes, salariés et salariés sous contrat spécifiques (C.E.S., C.E.C., Contrat de qualification...), jeunes non scolarisés, femmes au foyer, retraités... Selon le profil, des prises en charge peuvent-être possibles. Le coût horaire des formations en individuel payant est à ce jour de 5 €.

### **L.C. : Quelles formations proposez-vous ?**

**F.A. :** L'offre de formation permet de vous initier ou de vous perfectionner dans de nombreux domaines : Enseignement général : français, mathématiques, langues étrangères, préparation de concours... Enseignement tertiaire : comptabilité, bureautique, informatique, initiation internet...

### **L.C. : Comment se passent les formations ?**

**F.A. :** Les S.A.R.A.P.P. reprennent le principe de fonctionnement de l'atelier de pédagogie personnalisée. Les parcours de formation sont à la carte, et s'adaptent aux besoins et au rythme de chacun. La formation individualisée démarre et s'arrête à tout moment de l'année, selon la demande de chaque stagiaire. La formation à distance se déroule au sein d'une antenne S.A.R.A.P.P., avec la présence de l'accompagnateur relais. Celui-ci guide et suit les stagiaires tout au long de leurs parcours. Il leur apporte un soutien pédagogique, répond à leurs questions et résout les problèmes rencontrés.

### **L.C. : Quelles informations peut-on trouver au S.A.R.A.P.P. ?**

**F.A. :** Le S.A.R.A.P.P. est l'interlocuteur de proximité privilégié pour tous les besoins en formation. En effet, cette antenne est un lien permanent avec les conseillers en formation continue du G.R.E.T.A.. D'autre part de récents partenariats avec le CARIF-OREF, le FONGECIF, l'ANPE permettent aux S.A.R.A.P.P. de donner des informations sur la formation professionnelle et les droits des demandeurs d'emploi et salariés en la matière.

### **L.C. : Le S.A.R.A.P.P. porte également le label d'Espace Public Numérique ; qu'est-ce que cela signifie ?**

**F.A. :** Tout simplement que toute personne, après avoir pris rendez-vous, peut avoir accès à un ordinateur. Que ce soit pour taper un rapport de stage ou un mémoire au tarif de 1.50 € / heure ou pour surfer sur internet au tarif de 3 € / heure .

Dans la pratique française, toute offre d'au moins 128 Kbits/s est estampillée « haut débit ». Suffisant pour apporter un certain confort dans l'écoute de la musique en ligne, la consultation du web et le courrier électronique, ce débit ne convient en fait ni aux usages professionnels ni au téléchargement de flux vidéo ou audio en temps réel pour lequel le très haut débit ( *fibre optique* ) est nécessaire.

## LE TRÈS HAUT DÉBIT DANS LE TARN

Actuellement le Département dispose d'une infrastructure très haut débit ( *fibre optique* ) de 325 km de long reliant entre elles 22 villes du Tarn ( *dont Saint-Sulpice* ) et du nord-est de la Haute Garonne.

Celle-ci va être prolongée de 45 km d'ici la fin 2004.

Une boucle de 20 km reliera les zones économiques d'Albi en collaboration avec la Mairie qui connectera ses services municipaux et le réseau sera prolongé de 25 km entre Mazamet et Labastide Rouairoux.

Coût de l'opération 3M € financés à 50% par des fonds européens.

# TRÈS HAUT-DÉBIT :

## CE C'EST ?



# LE S.I.G.

## Le Système d'Information Géographique

En matière de gestion de l'espace, les collectivités territoriales sont appelées à utiliser de nombreuses sources d'informations d'origines diverses, qu'elles doivent recouper.

À la mémoire d'intervenants appelés à quitter leurs fonctions, à des documents dispersés, mal indexés succède le S.I.G., un puissant outil d'aide à la décision.

Ainsi grâce au S.I.G., la Commune va pouvoir gérer au mieux le développement de son territoire et acquérir une parfaite connaissance des infrastructures, réseaux et servitudes.

Un S.I.G. est un système informatique qui permet à partir de diverses sources, de rassembler, d'organiser, de gérer, d'analyser, de combiner, d'élaborer et de présenter des informations localisées géographiquement, contribuant notamment à la gestion de l'espace.

Le S.I.G. repose sur un référentiel unique : le canevas cadastral.

La numérisation du cadastre est effective depuis quelques mois.

Grâce au logiciel Minivue les services municipaux compétents accèdent directement sur leur ordinateur aux données cadastrales telles que la surface d'une parcelle, le nom du propriétaire, des renseignements sur l'habitation (*année de construction, date de cession, nombre de pièces...*).

Dans un second temps, sur ce fond viendront se superposer en couches graphiques, les différents éléments du sol (*mobiliers urbains, éclairage public...*) et du sous-sol (*réseaux d'électricité, de gaz, d'eau, télécom...*).

Chaque couche est mise à jour et traitée séparément. Les couches sont assemblées à la demande de l'utilisateur pour répondre à un besoin spécifique.

## Quelques définitions

### Fibre optique

Nouveau support de transport des informations. Au lieu d'être limité aux valeurs 0 et 1 du codage numérique (*signal électrique*), le signal optique (*lumière*) peut prendre une infinité de valeurs différentes.

En bref, une fibre optique est un petit câble de verre très mince dans lequel on fait voyager un flux lumineux qui, au tout début, a été converti d'un signal électrique à un faisceau de lumière et qui à la fin, sera reconverti en signal électrique. La fibre optique permet donc un transfert d'informations plus rapide et plus efficace que les conducteurs de cuivre utilisés par l'A.D.S.L. et met les informations à l'abri des interférences électriques (*parasites*).

### A.D.S.L.

Cette technologie permet de doper les capacités de transmission des lignes téléphoniques existantes afin que, en plus de la voix, elles puissent porter rapidement des données numériques. L'internaute peut alors surfer à haut débit, sur une liaison disponible en permanence, tout en ayant la possibilité d'utiliser son téléphone.

Pour en bénéficier il est nécessaire d'habiter une zone géographique où cette technologie est proposée ce qui est le cas à Saint-Sulpice.

### Débit

Quantité d'informations circulant en unité de temps.

Le débit se mesure en bits par seconde.

# LES N.T.I.C. À L'ÉCOLE

L'arrivée d'internet et l'omniprésence de l'ordinateur dans notre vie quotidienne a également entraîné des bouleversements dans l'enseignement. Que l'on soit pour ou contre ces nouvelles technologies force est de constater que l'enfant dès son plus jeune âge évolue dans cet univers qui échappe parfois aux adultes. Cependant, nous ne pouvons ignorer que lorsqu'elles sont utilisées à bon escient, elles permettent de développer habiletés et connaissances.



## ÉCOLES PUBLIQUES

L'École élémentaire Marcel Pagnol dispose d'une salle multimédia équipée de 4 ordinateurs. Le futur groupe scolaire sera équipé de la même façon.

Cependant, les équipements informatiques des écoles publiques de la Ville devraient monter en puissance, suivant les recommandations de l'Éducation Nationale, qui fixe un objectif d'un ordinateur par classe dans un avenir proche.

## COLLÈGE PIERRE SUC

Grâce à Synapse, (*Groupement fermé d'utilisateurs*) réseau entièrement dédié à l'éducation, ouvert gratuitement de l'école à l'université et interconnecté au réseau national et international de l'éducation Renater, tous les établissements scolaires du Tarn ont accès au haut débit.

Le Collège Pierre Suc de St-Sulpice a

été l'un des premiers du Tarn à être raccordé à internet très haut débit grâce à la fibre optique.

Le très haut débit au Collège présente selon M. PETTINARI, Principal, plusieurs intérêts :

- @ C'est tout d'abord un moyen rapide et efficace pour télécharger des documents pédagogiques en un temps record.
- @ Il permet aussi de favoriser les échanges de ressources avec des établissements internationaux, nationaux et locaux.
- @ C'est également un outil pédagogique intéressant puisque les cours, plus interactifs remotivent les jeunes et leur donnent envie d'apprendre.
- @ Enfin il nous a permis d'initier les élèves aux N.T.I.C. grâce à la création du site internet du Collège et d'un Cédérom éducatif....

Par ailleurs le Conseil Général du Tarn depuis mars 2004 a mis à la disposition de ses 29 collèges publics (*dont celui de Saint-Sulpice*) des ressources numériques et des services multimédias : Petit Robert, encyclopédie universelle Larousse et un service interactif de la télévision éducative (*produite par France 5 et le scérén-CNDP*) ou les enseignants peuvent télécharger des documents vidéos, de l'accompagnement pédagogique, de la bibliographie pour toutes les disciplines.

M. PETTINARI envisage même, pourquoi pas, de donner un mot de passe à chaque élève qui pourra alors consulter du Collège ou de chez lui tous ses services.

Un autre projet peut-être l'année prochaine, qui est de permettre aux parents de consulter directement de chez eux via internet, le bulletin scolaire de leur enfant, les absences...

## Brèves

Avec l'ouverture du nouveau groupe scolaire de Molétrincade, une réflexion est en cours sur les horaires scolaires pour la rentrée de septembre 2004. Une commission composée d'élus, d'enseignants, de responsables du service animation

municipal, de parents d'élèves c'est réunie pour plancher sur la question et faire une proposition. Ce n'est qu'après validation par les conseils d'écoles que les horaires scolaires 2004 pourront être communiqués officiellement.

